

## Une bastide

Le mot « *bastide* » a quelque chose de magique : on pense à Montpazier, la somptueuse bastide ou plus près de chez nous, Vianne, Monflanquin, Damazan. Dans notre imaginaire, nous voyons une halle pittoresque, des remparts, et toujours un plan strictement géométrique. Aiguillon, cité ducale avec son château du XVIII<sup>e</sup> siècle ; pas de remparts ou si peu, pas de halle...

A y regarder de plus près, tout cela n'est pas si sûr : toutes les maisons de la partie sud de la rue Latournerie sont bâties sur d'anciens remparts, ainsi que celles qui prolongent le château Lunac. Une partie de la médiathèque est constituée par l'une des tours de guet (Tour du Pavillon) qui, par intervalles, surmontaient ces murailles. La vieille ville d'Aiguillon s'étendait jusqu'aux allées Charles de Gaulle : on peut en observer des vestiges juste en face du bâtiment en venant de la gare, dans le virage. Côté opposé, la rue Alsace-Lorraine délimitait la partie Est, et une commanderie de Templiers devait se trouver quelque part du côté du restaurant. Enfin, notre beau quartier médiéval, situé entre l'église Saint-Félix et le château fortifié de Lunac, est suffisamment parlant...

Si les vestiges médiévaux ne sont pas plus nombreux, c'est que le Duc d'Aiguillon a fait table rase de la plupart d'entre eux. L'actuelle place du château était bâtie de maisons et de ruelles semblables à celles du quartier médiéval, et sans doute même y avait-il une halle au centre de la ville.

Il y a quelques années, à l'occasion de l'Assemblée générale de « Bastides de Guyenne 47 » on rappelait qu'Aiguillon était une bastide...

Or, qu'est-ce qu'une bastide ?

Généralement, ce sont des villes neuves, (comme Villeneuve/Lot, érigée de toutes pièces à côté de l'antique Eysses) bâties au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle par volonté politique, pour peupler une région, ou renforcer son peuplement. Villes construites selon un projet raisonné, elles se caractérisent donc par leur plan géométrique. Pour encourager la création de ces villes, les rois ont octroyé des privilèges particuliers : autorisations de marchés, fiscalité avantageuse, etc. Aussi, d'autres villes préexistantes ont-elles revendiqué ce statut. Ce fut le cas d'Aiguillon, qui existe au moins depuis l'époque gallo-romaine, et dont les maisons se sont construites en se serrant autour de leurs églises et de leurs châteaux forts... Face aux avantages de Damazan et de Villefranche du Queyran, les consuls d'Aiguillon réclamèrent donc de bénéficier de l'appellation.

C'est donc **le roi Philippe le Bel qui, en l'an 1300, accorda à Aiguillon le titre et le statut de « Bastide »** dont la ville, malgré les modifications qu'elle a pu subir au cours de son histoire, continue de s'honorer.